



OPH de Montreuil, Bagnolet, Bondy, Bobigny

LOI ELAN - FUSIONS

Dangers à profusion

Nous n'avons cessé de le dire, la loi Elan est une machine de guerre contre le logement public. L'obligation de fusionner pour atteindre une taille de douze mille logements minimums, n'est qu'une première étape. D'ailleurs de nombreux offices se sont lancés dans des fusions qui vont bien au-delà de la jauge exigée aujourd'hui. Cette course à l'accroissement de la taille prépare l'objectif final : n'avoir en France que deux, trois ou quatre bailleurs privés. Des mastodontes genre 3F avec 200 000 logements se posent déjà en prédateurs. Quand on ajoute à cela, les menaces de privatisation de la caisse de dépôt et consignation qui détient 510 000 logements, on voit se dessiner le projet de destruction du logement public. L'objectif est simple, faire tomber dans l'escarcelle du privé les milliards que représentent le patrimoine public et soumettre le logement social aux lois du marché. Dépecé le patrimoine en vendant par morceaux les logements HLM n'est qu'un exemple de ce qui se trame. C'est inadmissible ! Le patrimoine public est le patrimoine de ceux qui n'en n'ont pas.

Un avant-gout de la privatisation

Comme à son habitude, le gouvernement avance masqué et s'inscrit dans l'affaiblissement méthodique du logement social qui jalonne ce projet. En 2007, la loi fait entrer des salariés de statut privé dans les offices HLM avec l'objectif de ne plus avoir un fonctionnaire dans les organismes publics. La lente marche vers la privatisation a été enclenché dès cette époque et s'est faite, se fait et se fera toujours sur le dos des salariés et des locataires. Les fusions ne sont qu'un nouvel étage de la fusée qui va s'attaquer à l'emploi, aux salaires, aux conditions de travail, aux conquies. La feuille de route que le gouvernement impose aux offices est la suivante : regroupez-vous pour

faire des économies ! la qualité du service, les liens de proximité avec les habitants, la maîtrise des loyers, toutes ces exigences inscrites dans nos missions, les avocats de la privatisation s'en moquent ! C'est bien ce cadre qui guide le projet de fusion de nos organismes pour créer un office territorial. La CGT n'a eu de cesse d'interpeller les directions de nos offices et la direction politique d'Est Ensemble, afin d'avoir des précisions sur leurs intentions. Il en ressort une volonté affichée de maintenir des agences de proximité dans chaque ville. Mais nous ne nous payerons pas de mots ! vu l'esprit de la loi ELAN, la vigilance est de mise.

Faire face à ces dangers

Rien n'est plus urgent. En effet la mobilisation autour de nos salaires, conditions de travail et conquies est à l'ordre du jour avec comme objectif premier :

→ **L'harmonisation par le haut de tous acquis, salaires, régime indemnitaire.**

Nos CSE respectifs peuvent avec les info/consult qui vont se poursuivre jusqu'à l'été 2022, déclencher des expertises financières et sociales, dresser un tableau comparatif de ces éléments permettant de niveler par le haut les différences existantes d'un office à l'autre. Nous exigeons d'ores et déjà des directeurs généraux des offices de Montreuil, Bagnolet, Bondy et Bobigny la mise en place de ces expertises.

Tous ensemble

Pour ce qui concerne la CGT, nous mobilisons tous nos élus au CSE des quatre OPH pour faire entendre nos exigences et appelons l'ensemble des organisations syndicales à faire front commun pour résister à cette loi scélérate.

**L'heure est à la mobilisation la plus large,
la plus déterminée, la plus unitaire.**

Je me syndique à la CGT

Nom :Prénom : Age :

Adresse :

.....

Ville :Code Postal :

Tél :E-mail :

Entreprise et profession :

A renvoyer : à votre syndicat ou à l'Union Départementale CGT 93 1 place de la Libération - 93016 Bobigny cedex Tel : 01 48 96 36 37 - contact@cgt93.fr